

Le patrimoine français et son environnement,

un ministère bicéphale pour une vraie politique interministérielle et décentralisée ?

Matinée : Travaux dirigés par le Sénateur Philippe Richert, président du Groupe d'Études Sénatorial sur le Patrimoine Architectural, et le Bâtonnier de La Bretesche, président des Journées Juridiques du Patrimoine, en présence de Jean-Marie Vincent, directeur-adjoint de l'Architecture et du Patrimoine.

• 8 h 15 - 8 h 45 : Accueil et enregistrement des participants

• 8 h 45 : Ouverture

Mot d'accueil et introduction, par Alain de La Bretesche.

• 8 h 50 : " Choral du Veilleur " parlementaire

Etat de l'application des lois et règlements objets des deux précédents colloques, par le Sénateur Philippe Richert.

• 9 h 10 : Après la " Chevauchée des Walkyries ", y aura-t-il " Un matin " ?

Ou l'actualité du Patrimoine forestier français :

- *Rapide état des lieux neuf mois après la tempête*, par un représentant de la Compagnie Nationale des Experts Forestiers,
- *Une circulaire très attendue*, par un représentant du Ministère de l'Agriculture,
- *Commentaire de la Loi-cadre forêt en ce qu'elle intéresse le Patrimoine*, par Alain de La Bretesche, avec un représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

• 10 h 00 : Variations autour des objets mobiliers : de la protection juridique à la protection pratique

Point sur les réformes en cours (objets mobiliers, trésors nationaux et ventes aux enchères) et trafic international des œuvres d'art (convention Unidroit),

par Dominique Audrerie, avocat au Barreau de Paris, maître de conférence associé à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV.

• 10 h 45 : Pause

• 11 h 00 : Symphonie pour un nouveau monde ?

Le projet de loi SRU est dans sa dernière ligne droite, la réforme de la loi sur l'architecture reste en l'état,

rapport de Jean-René Etchegaray, ancien bâtonnier du Barreau de Bayonne, Conseiller Général des Pyrénées-Atlantiques avec un représentant du Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports.

Après-midi : Travaux dirigés par le Sénateur Jean-Paul Hugot, vice-président de la Commission des Affaires Culturelles et le Bâtonnier de La Bretesche.

• 12 h 00 : Déjeuner au restaurant du Sénat

sous la présidence du Sénateur Adrien Gouteyron, président de la Commission des Affaires Culturelles.

• 14 h 00 : Prélude à l'après-midi : le patrimoine mondial, expression de l'universalité du beau

par Mounir Bouchenaki, directeur du Centre du Patrimoine mondial de l'Unesco.

• 14 h 30 : Requiem pour l'archéologie préventive ?

Etat des lieux de la question avant le vote définitif du Parlement,

par Hélène Négro-Duval, avocat au Barreau de Paris,

avec un représentant de la sous-direction de l'Archéologie au Ministère de la Culture et de la Communication et un représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

• 15 h 15 : Fondations : sortir de la leçon des ténèbres

La fondation : instrument juridique au service du Patrimoine ? par Jérôme Fromageau, vice-doyen de la Faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud).

Fondation du Patrimoine : dialogue à deux voix à propos des règles fiscales du label, par un représentant de la Fondation du Patrimoine et un représentant du service chargé des exonérations et des agréments à la Direction Générale des Impôts.

• 16 h 00 : Pause

• 16 h 15 : Le droit pénal du Patrimoine : " Un marteau sans maître " ?

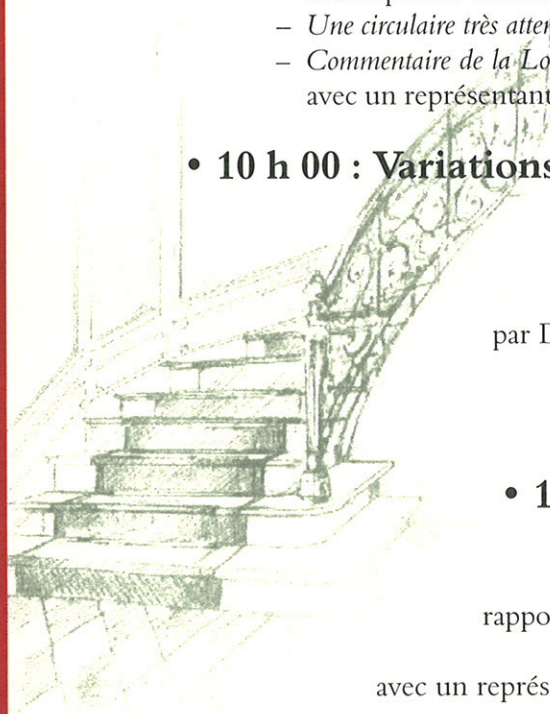
Existe-t-il une politique pénale de protection des sites et des monuments ?

par Olivier Chaslot, avocat au Barreau de Paris, membre du Conseil d'Administration de la SPPEF (Société de Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France).

avec Marc Rouchayrole, magistrat à la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces du Ministère de la Justice et un représentant du Ministère de la Culture et de la Communication.

• 17 h 00 : Final : pour une politique interministérielle et décentralisée du Patrimoine

par Jean-Paul Hugot, sénateur du Maine-et-Loire, maire de Saumur.



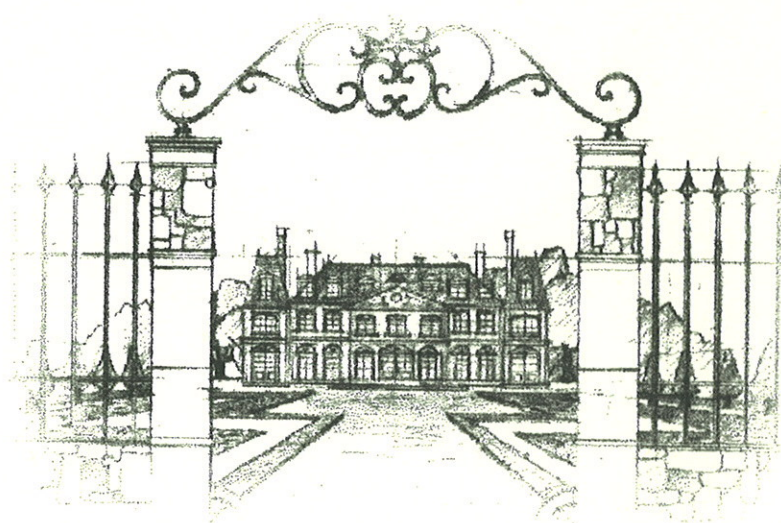
Sous le haut patronage de Monsieur Christian Poncelet,

Président du Sénat

Le mardi 12 septembre 2000

au Palais du Luxembourg

Salle Clemenceau



Le patrimoine français et son environnement,

**un ministère bicéphale pour une vraie politique
interministérielle et décentralisée ?**

Le patrimoine français et son environnement,

quelles réformes pour demain ?

Colloque organisé avec le soutien
du groupe d'études sénatorial sur le patrimoine architectural
présidé par Monsieur Philippe Richert, sénateur et président du Conseil Général du Bas-Rhin.

Organisation



OMNIJURIS CONSULTANTS

23, rue du Hameau • 53000 LAVAL • Tél. 02 43 49 20 62 • Fax 02 43 56 84 54

et

Association Les Journées Juridiques du Patrimoine • 29, rue Ginoux • 75015 Paris
• Tél. 01 43 06 41 31 (répondeur) • E-mail : contact@droit-et-patrimoine.org

Renseignements : LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE • TÉL. 01 43 06 41 31 • <http://www.droit-et-patrimoine.org>

COLLOQUE

Salle Clemenceau

Palais du Luxembourg

15, rue de Vaugirard

75006 PARIS

Accès : Métro Odéon

Parking : Saint-Sulpice

DEJEUNER

Salons de Boffrand

15, rue de Vaugirard

75006 PARIS

La capacité d'accueil du restaurant étant limitée,
seuls les 250 premiers inscrits pourront y déjeuner.

Réponse souhaitée avant le 4 septembre

*Pour des raisons de sécurité,
l'accès ne sera possible que pour les personnes
pré-inscrites et munies d'une pièce d'identité.
L'accès au déjeuner est réservé aux personnes inscrites
et munies d'une pièce d'identité.*